Assemblée générale des parents Le mercredi 7 septembre 2022

Présence parents : Mme Caroline Mireault, Mme Isabelle Rioux, Mme Tanya Laporte et Mme Geneviève Lepage.

Présence personnel : Mme Isabelle Joncas et Mme Véronique Daoust.

1. Ouverture de l'assemblée ;

Début de l'assemblée à 19h14

Mme Véronique Daoust se présente et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre se déroule à l'école, en présentiel. Mme Daoust est présente virtuellement en raison d'un isolement Covid.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;

Mme Caroline Mireault accepte d'être la présidente et Mme Daoust la secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposée par Mme Geneviève Lepage Appuyée par Mme Isabelle Rioux

4. Adoption du procès-verbal du 22 septembre 2021

Proposée par Isabelle Rioux Appuyée par Geneviève Lepage

5. Mot du président du conseil d'établissement;

Mme Mireault décrit brièvement le conseil d'établissement de l'école Sainte-Paule aux parents présents à l'assemblée générale.

6. Mot de la direction;

Mme Daoust réitère le bonheur qu'elle a de faire partie d'une aussi belle équipe que celle de l'école Sainte-Paule. Elle croit profondément en la collaboration entre la famille et l'école. Des parents engagés et dynamiques sont nécessaires afin de supporter et prendre les décisions nécessaires dans notre milieu. Nous pouvons de nouveau accueillir les parents à l'école et faire des activités dynamiques en partenariat avec la communauté. Nous en avons eu une belle preuve lors du dîner hot-dogs de la semaine dernière qui a accueilli plus de 90 parents. Nous continuerons de suivre les consignes sanitaires pour protéger les enfants, le personnel ainsi que leurs familles, mais tout en accueillant à bras ouverts les parents et les membres de la communauté qui voudront faire des projets avec nos classes.

7. Présentation des rôles et pouvoirs du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est constitué de parents et de membres du personnel dynamiques et engagés. Il se réunit afin de prendre des décisions liées à des aspects essentiels de la vie à l'école : projet éducatif, certaines règles de fonctionnement, grille-matières, matériel pédagogique, campagnes de financement, activités éducatives, budget annuel, consultations diverses, etc. Le Conseil exerce ses responsabilités en collaboration avec la direction et dans le meilleur intérêt de l'ensemble des élèves. Il y aura environ 5 à 8 rencontres pour l'année.

8. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur;

Présidente d'élections : Mme Caroline Mireault

Scrutateur: Mme Isabelle Rioux

9. Adoption de la procédure d'élection

Les élections se feront sous forme de vote caché (scrutin).

10. Conseil d'établissement;

Il y a actuellement 1 poste de deux ans vacant. Nous avons aussi un poste de substitut vacant. Mme Mireault, Mme Rioux, Mme Laporte et Mme Lepage sont encore en mandat pour un an. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Hugo Cloutier, au poste de deux ans, et à Madame Patricia Roy, comme substitut, au sein du conseil d'établissement.

11. Comité de parents;

Mme Daoust explique ce qu'est un comité de parents et le rôle des personnes qui y siègent. Mme Lepage se propose d'assister aux réunions et Monsieur Cloutier accepte d'être substitut.

12. Organisme de participation des parents (OPP)

Mme Daoust présente l'OPP et demande si les parents souhaitent en former un. Personne ne manifeste d'intérêt.

13. Période de questions

Aucune question.

14. Divers

La date de la première rencontre sera décidée suite à un sondage auprès des membres du conseil d'établissement.

15. Levée de l'assemblée à 19h33, Secrétaire : Véronique Daoust